

## Charte d'adhésion à l'association Bellinux

L'association Bellinux s'inscrit dans le mouvement du logiciel libre et a pour objet de soutenir le partage des savoirs dans une démarche d'éducation populaire.

*A cet effet elle conduit des actions et des projets, notamment :*

- sensibilisation, formation et support à l'informatique libre,
- mise à disposition et donation de moyens informatiques (en particulier recyclés),
- renforcement d'espaces numériques collectifs et d'accès Internet partagés.

Comme toute association, Bellinux propose une adhésion à sa structure à destination des particuliers et des entités morales telles que les associations et les institutions publiques. Notre association a décidé de mettre en place un principe de fonctionnement de l'adhésion bien spécifique à notre activité et notre but :

**Les ordinateurs cédés constituent la représentation physique de la carte d'adhérent à l'association Bellinux.**

Pour Bellinux, c'est une façon de donner à ce bien matériel dévalué et n'ayant, dans notre société de consommation actuelle, plus une grande valeur marchande en une nouvelle valeur morale:

- Les miettes de valeur estimée par Bellinux pour un ordinateur : 20 €uros
- Le nombre d'ordinateurs cédés par Bellinux : \_\_\_\_\_
- La valeur induite de la « carte d'adhésion » à Bellinux : 20 € x \_\_ = \_\_\_\_\_ €uros

*Ceci est le montant pour la première année d'adhésion à l'association.*

*Les années suivantes, le montant de l'adhésion à Bellinux est fixé à 20 €uros.*

*Le montant des cotisations est fixé annuellement en assemblée générale par le conseil d'administration.*

Ci dessous, les engagements que la signature de cette charte d'adhésion implique :

► Je reçois ce jour au travers de Bellinux de l'équipement informatique, avec un ensemble de logiciels libres installés et une formation à leur utilisation et maintenance. En échange, je m'engage avant tout à participer à mon tour au partage de savoirs, avec le meilleur de mes connaissances. J'y consacrerai au moins autant de temps que celui que les bellinuxiens m'ont consacré -c'est-à-dire le temps qu'elles ont passé pour préparer mon équipement et pour m'apprendre à l'utiliser- plus ce que je considère que vaut cet équipement en lui-même.

► Je m'engage aussi à ne pas revendre ce que j'ai reçu. Je pourrai en revanche le donner ou l'échanger, dans le même esprit que je l'ai reçu de Bellinux. Cette démarche potentialisera au mieux la faculté de ce matériel à devenir un support à la créativité et à l'échange de savoirs.

► Dans ce sens, je ferai de mon mieux pour que cet ordinateur reste équipé principalement de logiciels libres. En effet, parce qu'ils visent à générer une rente sur le secret de certaines informations, les logiciels propriétaires ne sont pas propices à être le support d'un libre échange de savoirs.

Je me porte aussi responsable des devoirs citoyens liés à cet équipement,

- en particulier d'en faire un usage conforme à l'éthique (cf. site de Bellinux),
- en fin de vie du matériel, de faire le nécessaire pour qu'il soit recyclé convenablement.

Je déclare recevoir cet équipement en pleine connaissance de cause :

- des engagements sus-cités,
- des licences libres des logiciels à disposition, comme la Licence Publique Générale (GPL),
- que cet équipement, tout comme les logiciels qui l'équipent, sont fournis à titre gratuit,
- du fait que Bellinux ne fournit pas de garantie.

Je déclare enfin que Bellinux ne saurait être tenue pour responsable de l'usage que je ferai de l'équipement dont je dispose.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Contact (Tel ou Mail) : \_\_\_\_\_  
Date d'accord : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_